

Strasbourg, le 18 septembre 2012
[tpvs01f_2012.doc]

T-PVS (2012) 1

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE
SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

Strasbourg, 27-30 novembre 2012
32^e réunion

Ouverture de la réunion: mardi 27 novembre 2012 à 9h30, Salle 5

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PARTIE I – OUVERTURE

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Rapport du Président et communications des délégations et du Secrétariat**

PARTIE II – SUIVI ET MISE EN OEUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES

- 3. Suivi de la mise en œuvre des aspects juridiques de la Convention**
 - 3.1 Rapport sur la mise en œuvre de la Convention dans une Partie contractante (Suisse)
 - 3.2 Rapports biennaux 2005-2006, 2007-2008, 2009-2010 concernant les exceptions faites aux articles 4, 5, 6, 7 et 8 et rapports quadriennaux 2005-2008

PARTIE III – SUJETS INSTITUTIONNELS

- 4. Demande d'amendement de l'article 22 de la Convention de Berne par la Suisse**

PARTIE IV – SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS

- 5. Suivi des espèces et des habitats**
 - 5.1 Groupe d'experts restreint sur les Espèces exotiques envahissantes
 - a. Codes de conduite et projets de recommandations
 - b. Suivi de la stratégie européenne pour l'éradication de l'Erismature à tête rousse (en marge)
 - 5.2 Groupe d'experts sur la Biodiversité et le Changement climatique – Projets de recommandations et lignes directrices
 - 5.3 Groupe d'experts sur les Grands carnivores – Projets de recommandations

5.4 Conservation des Oiseaux

- a. Etat d'avancement de la préparation de la réunion du Groupe d'experts sur les Oiseaux
- b. 2^e Conférence sur la mise à mort illégale des oiseaux

5.5 Conservation des Champignons – Projet de Charte européenne sur la cueillette des Champignons et la Biodiversité et projet de recommandation

5.6 Habitats

- a. Groupe d'experts sur les Zones protégées et les Réseaux écologiques: rapport sur l'état d'avancement et projet de résolution
- b. Mise en œuvre des réseaux écologiques: état d'avancement sur l'établissement du Réseau Emeraude
- c. Diplôme européen des espaces protégés – Résolutions adoptées sur le renouvellement du Diplôme européenne des espaces protégés

PARTIE V – SUIVI DES SITES SPECIFIQUES ET DES POPULATIONS

6. Sites spécifiques et populations

6.1 Dossiers ouverts

- Ukraine: projet de voie navigable dans l'estuaire de Bystroe (Delta du Danube)
- Chypre: péninsule d'Akamas
- Bulgarie: éoliennes à Balchik et à Kaliakra sur la Via Pontica
- France: habitats pour la survie du Grand hamster (*Cricetus cricetus*) en Alsace
- Italie: éradication et commerce de l'Ecureuil gris américain (*Sciurus carolinensis*)

6.2 Dossier éventuel

- France: protection du Crapaud vert européen (*Bufo viridis*) en Alsace
- Grèce : menaces pour les tortues marines à Thines Kiparissias
- Turquie : menaces pour le Phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*)
- France/Suisse : menaces pour l'Apron du Rhône (*Zingel asper*) dans le Doubs (France) et dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (Suisse)
- Installations sportives et récréatives sur la plage-clé de ponte des tortues à Çıralı (Turquie)

6.3 Suivi de recommandations antérieures

- Recommandation n° 119 (2006) sur la conservation de certaines espèces d'amphibiens et de reptiles menacées en Europe
- Recommandation n° 128 (2007) sur la Charte européenne relative à la chasse et la biodiversité
- Recommandation n° 141 (2009) sur les plantes exotiques potentiellement envahissantes cultivées pour la production de biocarburants
- Recommandation n° 151 (2010) concernant la protection de la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) dans le massif et la plaine des Maures (Var) en France
- Recommandation n° 66 (1998) sur l'état de conservation de diverses plages de ponte des tortues marines en Turquie

PARTIE VI – DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE LA CONVENTION

7. Développement stratégique de la Convention

- 7.1 Améliorer le système des plaintes en proposant une médiation
- 7.2 Mise en œuvre du Plan stratégique de la CDB pour la Biodiversité: fixation des priorités pour la Convention de Berne
 - (En marge) Renforcement des synergies entre les Accords multilatéraux sur l'Environnement: le système de rapports de la famille de la CMS (à confirmer)
- 7.3 Financement de la Convention de Berne
- 7.4 Projet de Programme d'activités pour 2013
- 7.5 Etats à inviter comme observateurs à la 33^e réunion

PARTIE VII – AUTRES POINTS

- 8. Elections du (de la) Président(e) et du (de la) Vice-Président(e) et des membres du Bureau**
- 9. Date et lieu de la 33^e réunion**
- 10. Adoption des principales décisions de la réunion**
- 11. Questions diverses (points pour information seulement)**

PROJET DE PLAN DE DISCUSSION DE L'ORDRE DU JOUR

MATINS 9h30 - 12h30	APRES-MIDIS 14h30 - 17h30
MARDI 27 novembre	
1. Ouverture, adoption de l'ordre du jour 2. Rapport du Président & communications 3. Suivi de la mise en œuvre des aspects juridiques de la convention 3.1 Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Berne en Suisse 3.2 Rapports biennaux et quadriennaux 4. Demande d'amendement de l'article 22 par la Suisse 5. Suivi des espèces et des habitats 5.1 Groupe d'experts restreint sur les Espèces exotiques envahissantes – Codes de conduite et projets de recommandations 5.2 Groupe d'experts sur la biodiversité et le changement climatique - projets de recommandations et lignes directrices 13h30 – 14h30 Evénement annexe : préparation du lancement du 2^{ème} programme joint CdE/UE Réseau Emeraude	5. Suivi des espèces et des habitats 5.3 Groupe d'experts sur les Grands carnivores – Projets de recommandations 5.4 Conservation des Oiseaux a. Etat d'avancement de la préparation de la réunion du Groupe d'experts b. 2^e Conférence sur la mise à mort illégale d'oiseaux 5.5 Conservation des Champignons – Projet de Charte européenne et projet de recommandation 5.6 Habitats: a. Groupe d'experts sur les zones protégées et les réseaux écologiques: rapport d'étape et projet de résolution 17h30 – 19h00 Evénement annexe consacré à l'éradication de l'Erismaure à tête rousse
MERCREDI 28 novembre	
7. Développement stratégique de la convention 7.3 Financement de la Convention de Berne 6. Sites spécifiques et populations 6.1 Dossiers ouverts ➤ Ukraine : projet de voie navigable dans l'estuaire de Bystroe (delta du Danube) ➤ Chypre: péninsule d'Akamas ➤ Bulgarie: parcs d'éoliennes à Balchik et à Kaliakra – Via Pontica. ➤ France: habitats nécessaires à la survie du Grand hamster (<i>Cricetus cricetus</i>) en Alsace ➤ Italie: éradication et commerce de l'Ecureuil gris d'Amérique (<i>Sciurus carolinensis</i>) 6.2 Dossiers éventuels ➤ France: protection du Crapaud vert européen (<i>Bufo viridis</i>) en Alsace ➤ Grèce : menaces pour les tortues marines à Thines Kiparissias ➤ Turquie : menaces pour le Phoque moine de Méditerranée (<i>Monachus monachus</i>) ➤ France/Suisse : menaces pour l'Apron du Rhône (<i>Zingel asper</i>) dans le Doubs (France) et dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (Suisse) ➤ Installations sportives et récréatives sur la plage-clé de ponte des tortues à Çirali (Turquie)	6.3 Suivi de recommandations antérieures ➤ Recommandation n° 119 (2006), sur la conservation de certaines espèces d'amphibiens et de reptiles menacées en Europe ➤ Recommandation n° 128 (2007) sur la Charte européenne relative à la chasse et la biodiversité ➤ Recommandation n° 141 (2009) sur les plantes exotiques potentiellement envahissantes cultivées pour la production de biocarburants ➤ Recommandation n° 151 (2010) du Comité permanent, adoptée le 9 décembre 2010, concernant la protection de la Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni hermanni</i>) dans le massif et la plaine des Maures (Var) en France ➤ Recommandation n° 66 (1998) sur l'état de conservation de diverses plages de ponte des tortues marines en Turquie 17h30 – 18h30 Evénement annexe: Renforcer les synergies entre les Accords Multilatéraux sur l'Environnement: le système de rapports de la famille de la CMS (à confirmer)
JEUDI 29 novembre	
5.6 Habitats: b. Mise en place des réseaux écologiques: état d'avancement du Réseau Emeraude c. Diplôme européen des espaces protégés – résolutions adoptées 7. Développement stratégique de la convention 7.1 Améliorer le système des plaintes par le biais de la médiation 7.2 Mise en œuvre du Plan stratégique de la CDB pour la Biodiversité: fixation des priorités pour la Convention de Berne 7.3 Financement de la Convention de Berne (continuation) 7.4 Projet de Programme d'activités pour 2013 7.5 Etats à inviter comme observateurs à la 33^e réunion	Suite des travaux non finalisés
VENDREDI 30 novembre	
8. Election du (de la) Président(e) et du (de la) Vice-Président(e) et des membres du Bureau 9. Date et lieu de la 33^e réunion 10. Adoption des principales décisions de la réunion 11. Questions diverses	Suite des travaux non finalisés

Note: la salle 6 sera disponible pour les réunions de coordination de l'UE (sans interprétation).